

OEQ

Le bulletin  
de l'Ordre des  
ergothérapeutes du Québec

# express

Volume XII, n° 2 – Juin 2001

## ■ Mot de la secrétaire d'élection ■

### Élection à la présidence

LE 3 MAI dernier marquait la clôture du scrutin pour l'élection à la présidence de l'Ordre des ergothérapeutes du Québec. M<sup>me</sup> Françoise Rollin a été réélue pour un nouveau mandat de trois ans avec 78 % du suffrage. Anne-Valérie Savage avait aussi posé sa candidature à ce poste.

1055 électeurs ont pris part au scrutin, soit 40 % des membres éligibles à le faire.

Soulignons que M<sup>me</sup> Rollin entreprend un cinquième mandat à titre de présidente de l'OEQ. L'Ordre tient à remercier les ergothérapeutes Sylvie Bernard, Marguerite Lauzon et Ginette Paré qui ont agi à titre de scrutateurs pour cette élection. ■

**Christiane-L. Charbonneau**  
Secrétaire d'élection

## ■ Mot de la présidente ■

**C'est avec une réelle émotion que je remercie les ergothérapeutes du Québec qui m'ont renouvelé leur confiance lors de la récente élection à la présidence de notre ordre professionnel. Le vote exprimé, largement favorable à la continuité, je le reçois comme une manifestation de satisfaction en regard des orientations et des positions adoptées par l'Ordre au fil des dernières années.**

**B** IEN que très nobles et gratifiantes, les responsabilités inhérentes à la fonction de présidente de l'Ordre sont exigeantes, particulièrement en regard des perpétuels changements de contexte dans lesquels nous évoluons. Elles requièrent du titulaire de cette fonction non seulement un engagement indéfectible envers la population que nous desservons mais également une profonde admiration pour le travail qu'accomplissent au quotidien les professionnels membres de l'Ordre auprès des personnes, souvent vulnérables, qui bénéficient de leurs compétences. Votre message d'appui rend toutefois cette fonction plus aisée pour accomplir notre mandat.

Au moment d'entreprendre un cinquième mandat, la conviction de pouvoir compter sur l'appui des ergothérapeutes de toutes les régions, sur l'expertise des administrateurs du Bureau ainsi que sur le soutien de la permanence de l'Ordre m'inspirent et me réjouissent. Soyez assurés de mon enthousiasme à poursuivre les nombreux dossiers de l'Ordre dans le domaine de l'organisation



des services. Je travaillerai avec ardeur dans l'intérêt du public ainsi que pour l'avenir de l'ergothérapie au Québec. Chers collègues, merci et soyez assurés de la fierté que je ressens à vous représenter dans le respect de votre contribution au système de santé et des services sociaux du Québec. Je m'appliquerai à demeurer digne de cet honneur. ■

**Françoise Rollin, erg., M.A.P., présidente**

## ■ Échos de l'Ordre ■

### Remise de la bourse de recherche Anne-Lang-Étienne 2000

**A** NNICK BOURGET est la récipiendaire de la bourse de recherche Anne-Lang-Étienne 2000.

Remise annuellement par l'Ordre, cette bourse de 1000 \$ vise à encourager le récipiendaire pour un projet de recherche en voie de réalisation présentant un intérêt particulier pour l'ergothérapie.

Le projet soumis par Annick Bourget s'intitule : « Étude de la fidélité inter-examineurs de l'évaluation à domicile de l'interaction personne-environnement ». Selon les com-

mentaires du jury, ce projet s'est démarqué par la pertinence du sujet traité, la qualité de sa présentation ainsi que sa clarté.

De plus, les membres du jury ont souligné que le projet s'inscrit parfaitement dans un domaine en plein développement et qu'il met en évidence le rôle primordial de l'ergothérapeute dans le processus de maintien à domicile.

L'Ordre félicite M<sup>me</sup> Bourget pour son projet et son engagement manifeste pour l'avancement de la profession. ■

### Modification au Guide général sur la tenue des dossiers

**V** EUILLEZ prendre note que la parution dans l'édition de février 2001 d'*Ergothérapie Express* des articles sur « Le titre de spécialiste » et « Le caractère obligatoire de l'utilisation du titre dans la pratique de l'ergothérapeute » ont amené l'Ordre à compléter la notion de signature telle qu'elle apparaît à la page III-2 du *Guide général sur la tenue des dossiers*. Les ergothérapeutes désirant recevoir une copie de cette modification peuvent s'adresser à l'Ordre. ■

### Du nouveau au sein de l'équipe du syndic

**A** DÈLE MORAZAIN-LEROUX a été nommée syndic adjoint à l'Ordre pour une période de deux ans. M<sup>me</sup> Morazain-Leroux œuvre à l'Hôpital Rivière-des-Prairies

depuis 1975. Elle est clinicienne en pédo-psychiatrie auprès de la clientèle externe, de la clientèle hospitalisée et en milieu résidentiel. Elle est également chargée d'enseignement clinique en ergothérapie à l'École de réadaptation de l'Université de Montréal.

Nous lui souhaitons la bienvenue parmi nous et beaucoup de succès dans ses nouvelles fonctions.

Par ailleurs, soulignons que Natalie Racine agit maintenant à titre d'expert aviseur en pédiatrie auprès du syndic. M<sup>me</sup> Racine travaille actuellement comme ergothérapeute à l'Hôpital Sainte-Justine et en pratique privée, auprès d'une clientèle pédiatrique. ■

SOMMAIRE

#### MOT DE LA SECRÉTAIRE D'ÉLECTION

Élection à la présidence . . . . . 1

MOT DE LA PRÉSIDENTE . . . . . 1

#### ÉCHOS DE L'ORDRE

Remise de la Bourse de recherche Anne-Lang-Étienne 2000 . . . . . 1

Modification au *Guide général sur la tenue des dossiers* . . . . . 1

Du nouveau au sein de l'équipe du syndic . . . . . 1

Nominations au comité de discipline . . . 2

Bourse de recherche Anne-Lang-Étienne 2001 – Appel de candidatures . . . . . 2

#### ÉCHOS DES MEMBRES

Liste des personnes qui ne sont plus inscrites au tableau des membres . . . . . 3

Publication : *Le travail et ses malentendus* . . . . . 3

Signé Francine Ferland . . . . . 3

Isabelle Gélinas – Chercheuse-boursière du FRSQ . . . . . 3

Prix Smith & Nephew . . . . . 3

AVIS DE RADIATION PROVISOIRE . . . . . 4

#### L'ORDRE TRAVAILLE POUR VOUS

Le rapport de la Commission Clair : peu de place à la réadaptation . . . . . 4

Un groupe de travail sur la planification de la main-d'œuvre . . . . . 5

Dysphagie – rôle de l'ergothérapeute . . 6

L'Ordre participe aux travaux de l'AÉTMSIS . . . . . 6

Diffusion du document « L'ergothérapie en milieu scolaire » . . . 6

RESSOURCES EXPRESS . . . . . 6-7

EN DIRECT DU GOUVERNEMENT . . . . . 7

FORMATION CONTINUE . . . . . 8

# Bourse de recherche Anne-Lang-Étienne 2001 — Appel de candidatures

## Définition du prix

Bourse annuelle pour un projet de recherche en voie de réalisation présentant un intérêt particulier pour l'ergothérapie et soumis par un(e) ergothérapeute inscrit(e) à un programme d'études de 2<sup>e</sup> ou de 3<sup>e</sup> cycle. Veuillez noter que seuls les projets de maîtrise ou de doctorat de recherche comportant la rédaction d'une thèse seront étudiés. Les projets réalisés dans le cadre d'un diplôme de M. Sc. (Maîtrise professionnelle ou appliquée) seront exclus. Les projets soumis peuvent être rédigés en français ou en anglais.

## Période de soumission

Du 15 août au 15 septembre 2001. Le cachet d'oblitération de la poste détermine la validité de la date de la soumission du projet.

## Critères d'évaluation

- Pertinence et implication pour l'ergothérapie (moitié de l'évaluation).
- Qualité de la présentation (moitié de l'évaluation).

## Nature du prix

- Bourse de 1000 \$

## Remise du prix

- Envoi postal dès l'approbation du choix du récipiendaire par le Bureau.

## Conditions particulières

- Les membres du Bureau et du jury de sélection sont exclus.
- Un même projet ne peut être présenté plus d'une fois.
- Le récipiendaire s'engage à fournir, à la demande de l'Ordre, un article sur sa recherche aux fins de publication par l'Ordre, qui détiendrait tous les droits de reproduction de cet article sous quelque forme que ce soit, incluant toute diffusion sur Internet.
- Le jury peut décider de recommander qu'aucun prix ne soit attribué dans le cas où les projets présentés ne répondent pas de façon satisfaisante aux critères d'évaluation.
- Seule la copie du projet gagnant sera conservée, à moins qu'une demande expresse du candidat n'accompagne à cet effet la mise en candidature.

**Pour soumettre votre projet, vous devez compléter le formulaire prévu à cet effet. Celui-ci est disponible à l'OEQ. Pour plus de renseignements, veuillez communiquer avec Louise Guimond au (514) 844-5778 ou au 1 800 265-5778, poste 238. ■**

## Nominations au comité de discipline

LE BUREAU de l'Ordre a procédé à la nomination de six autres ergothérapeutes à titre de membres du comité de discipline pour un mandat de trois ans. Il s'agit de Francine Ferland, professeure titulaire au programme d'ergothérapie de l'Université de Montréal; Martine Lévesque, clinicienne au CLSC-CHSLD de Rosemont; Patrick Murphy-Lavallée, administrateur au Centre hospitalier gériatrique Maimonides; Manon Léger, clinicienne au CLSC Château-guay; Paula Glazer, administratrice au Centre Mackay; et Gérard De Marbre, clinicien au CLSC Olivier-Guimond. Mentionnons que la secrétaire du comité de discipline est Danielle Desnoyers, consultante à Gestion Réseau. Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux membres du comité et les remercions pour leur engagement. ■

**Voyager**

**Voyager Portatif**

**BHM**  
MÉDICAL INC.

La référence en leviers sur rails  
1 800 868-0441

2001, rue Tanguay  
Magog (Québec) Canada J1X 5Y5  
Tél. : (819) 868-0441  
Télec. : (819) 868-2249  
Internet : www.bhm-medical.com  
Courriel : bhm@bhm-medical.com

**Voyager 420**

**Syndicat des ergothérapeutes du Québec**

Un coup de main au quotidien

(514) 521-4469  
1 800 263-4469  
www.cpsq.qc.ca

▪ **Échos des membres** ▪

# Liste des personnes qui ne sont plus inscrites au tableau des membres

Soyez avisé qu'en date du 11 mai 2001 les noms des personnes suivantes n'apparaissent plus au tableau des membres de l'Ordre des ergothérapeutes du Québec. Cependant, ces personnes se sont peut-être réinscrites depuis cette date. Aussi, nous vous invitons à en faire la vérification auprès de l'OEQ.

Adler, Roselle . . . . . 97-058	Bouteldja, Zouina . . . . . 00-095	Delalay, Nathalie . . . . . 00-021
Allard, Magali . . . . . 99-066	Boutin, Clermont . . . . . 82-063	Delisle, Monique . . . . . 84-023
Asselin, Julie . . . . . 97-186	Brochu, Pascale . . . . . 96-077	Desaulniers, Elaine . . . . . 94-015
Baig, Kashif . . . . . 97-062	Brodeur, Marie-Claude . . . . . 95-085	Deschênes, Annie . . . . . 98-009
Beauvais, Nathalie . . . . . 91-041	Brouillette, Carl . . . . . 98-094	Desrochers, Suzelle . . . . . 73-001
Bélisle, Julie . . . . . 00-102	Brunet, Nancie . . . . . 94-127	Di Pietrantonio, Diana . . . . . 93-069
Benko, Christina . . . . . 99-025	Bussière, Marc-Alain . . . . . 00-047	Dodin, Marie-Rose . . . . . 71-017
Bergeron, Hélène . . . . . 75-040	Campbell, Andrée . . . . . 80-065	Dubé, Annie . . . . . 76-016
Bernatchez, Annie . . . . . 00-011	Caron, Stéphanie . . . . . 98-063	Dubé, Céline . . . . . 87-068
Bérubé, Marie . . . . . 82-007	Carrier, Annie . . . . . 96-011	Dubé, Chantal . . . . . 89-052
Besner, Marie-Josée . . . . . 97-141	Ceretti, Chantal . . . . . 84-014	Dubé, Claudia . . . . . 96-024
Bilodeau, Barbara . . . . . 96-135	Chagnon, Karine . . . . . 98-002	Dubuc, Isabelle . . . . . 94-150
Bilodeau, Suzie . . . . . 89-091	Chartier, Christine . . . . . 95-142	Dubuc, Thierry . . . . . 97-175
Blondeau, Joanne . . . . . 88-068	Chiasson, Geneviève . . . . . 94-135	Ducret, Marie-Pierre . . . . . 90-144
Blouin, Julie . . . . . 92-055	Cholette, Nathalie . . . . . 90-051	Dumas, Johanne . . . . . 90-097
Boisclair, Caroline . . . . . 96-138	Chouinard, Josée . . . . . 93-017	Dumouchel, Sylvie . . . . . 99-148
Boislard, Chantal . . . . . 81-009	Costantino, Giovanna . . . . . 91-048	Dupuis, Karine . . . . . 97-079
Boucher, Dominique . . . . . 92-057	Côté, Laurence . . . . . 97-127	Eloy, Pascaline . . . . . 96-155
Boucher, Jessica . . . . . 98-138	Couture, Dominique . . . . . 97-073	Emond, Geneviève . . . . . 94-075
Boulanger, André . . . . . 95-016	Crookshank, Emily . . . . . 00-039	Furlotte, Debbie . . . . . 95-095
Boulva, Sophie . . . . . 96-140	D'Anjou, Natasha . . . . . 93-058	Gagné, Marie-Claude . . . . . 95-040

Gagnon, Nathalie . . . . . 96-161	Lapierre, Sylvie . . . . . 93-085	Rainone, Lidia . . . . . 96-117
Gaudet, Normand . . . . . 89-019	Laplante, Marie-Christine . . . . . 95-101	Regan, Karen . . . . . 83-087
Gauthier, Anne-Marie . . . . . 95-096	Lapointe, Sophie . . . . . 93-039	Rémy, Isabelle . . . . . 97-052
Gauthier, Louise . . . . . 72-005	Latreille, Karine . . . . . 97-094	Ricard, Lynda . . . . . 92-082
Gendreau, Pierre . . . . . 83-029	Lavolette, Christiane . . . . . 76-032	Riel, Julie . . . . . 93-163
Gendron, Catherine . . . . . 75-016	Lavoie, Claire-Marie . . . . . 76-033	Riopel, Ève . . . . . 00-036
Giguère, Danielle . . . . . 88-116	Lazar, Anat . . . . . 92-028	Rivard, Marie-Claude . . . . . 96-064
Girard, Julie . . . . . 96-032	Leclerc, Richard . . . . . 86-082	Roberge, Lyne . . . . . 92-083
Girard, Nadia . . . . . 96-166	L'Ecuyer, Christine . . . . . 91-069	Robitaille, Michelle . . . . . 75-029
Giroux, Caroline . . . . . 91-105	Legault, Christine . . . . . 89-025	Rodrigues, Erika . . . . . 99-037
Guilmette, Lyne . . . . . 84-040	Lemieux, Suzanne . . . . . 79-039	Rosenbloom, Marlene . . . . . 93-100
Hamelin, Paule . . . . . 80-062	Lessard, Hélène . . . . . 89-111	Rosenthal, Barbara . . . . . 75-030
Harvey, Sophie . . . . . 92-167	Lessard, Sonya . . . . . 96-044	Rossi, Anna Maria . . . . . 92-038
Huard, Chantal . . . . . 88-002	Lévêque, Suzanne . . . . . 81-082	Rousseau, Denise . . . . . 71-026
Hudon, Rina . . . . . 88-079	Loiselle, Frédéric . . . . . 90-114	Roy, Caroline . . . . . 99-075
Jalbert-Cloutier, Renée . . . . . 75-022	Mailloux, Lucie . . . . . 92-142	Sarrat-Vézina, Mijouk . . . . . 99-103
Joubert, Diane . . . . . 81-028	Marcel, Lyne . . . . . 93-174	Sauvageau, Hélène . . . . . 92-159
Kaseka, Kandongo-Vicky . . . . . 97-182	Marcu, Sonja . . . . . 74-115	Sebestyen, Irene Fay . . . . . 94-200
Labranche, Isabelle . . . . . 96-037	Marois, Joane . . . . . 76-037	Steinmetz, Gabriela . . . . . 94-104
Lachance, Julie . . . . . 92-067	Martin, Céline . . . . . 88-083	St-Pierre, Sylvie . . . . . 92-088
Lacroix, Lucie . . . . . 89-063	Matteau, Hélène . . . . . 82-039	Strike, Marilyn . . . . . 86-009
Lagacé, Julie . . . . . 94-158	Ménard, Claudine . . . . . 82-040	Tardif, Isabelle . . . . . 99-074
Lagacé, Julie . . . . . 95-051	Mercier, Danièle . . . . . 88-049	Thellend, Marie-Josée . . . . . 94-210
Lalonde, Sylvain . . . . . 98-021	Meunier, Josée . . . . . 00-040	Therrien, Isabelle . . . . . 95-194
Landreville, Julie . . . . . 98-005	Noël, Mélanie . . . . . 98-006	Thouin, Louise . . . . . 78-045
Landry, Martine . . . . . 90-022	Nolet, Caroline . . . . . 94-043	Tremblay, Isabelle . . . . . 89-039
Langlais, Pascale . . . . . 99-023	Papineau, Michel . . . . . 93-046	Tremblay, Josée . . . . . 90-083
	Paquet, Michèle . . . . . 81-050	Tremblay, Lucie . . . . . 89-123
	Pelchat Caron, Solange . . . . . 71-006	Tremblay, Nathalie . . . . . 93-054
	Pelletier, Maryse . . . . . 86-002	Tremblay, Sonia . . . . . 00-068
	Poissant, Lise . . . . . 84-070	Turcotte, Nancy . . . . . 90-040
	Privé, Carine . . . . . 96-057	Vandal, Guylaine . . . . . 83-072
	Quirion, Olivier . . . . . 98-090	Vincent, Céline . . . . . 82-053
	Rabouin, Chantale . . . . . 98-014	Vouloukos, Thomas-George . . . . . 96-127

## Publication : Le travail et ses malentendus

UN COLLECTIF d'auteurs, dont Louis Trudel, Micheline Saint-Jean et Pierre-Yves Therriault, membres de l'Ordre, ont signé un ouvrage intitulé *Le travail et ses malentendus*.

Paru au cours de l'hiver aux Presses de l'Université Laval, cet ouvrage regroupe une série d'enquêtes en psychodynamique du travail au Québec.

L'ouvrage traite des problèmes de santé mentale comme étant l'une des conséquences des bouleversements des milieux de travail au cours des dernières décennies. Selon les auteurs, l'intensification du travail ainsi que la diminution et la précarisation des emplois seraient à l'origine d'un processus qui conduit à une perte du sens du travail. ■

## Prix Smith & Nephew

DEPUIS plusieurs années, la compagnie Smith & Nephew, remet un prix de 500 \$ à un étudiant diplômé en ergothérapie de l'Université Laval dont la contribution innovatrice et le rendement universitaire sont les plus prometteurs pour l'avancement de la profession. Mélissa Fradette, de la promotion 1997-2000, a remporté ce prix. Sincères félicitations. ■

## Isabelle Gélinas – Chercheuse-boursière du FRSQ

ISABELLE GÉLINAS, *assistant professor* à l'École de physiothérapie et d'ergothérapie de l'Université McGill et chercheuse au Centre de recherche de l'Hôpital juif de réadaptation, a reçu pour la période 2000-2003 une bourse du Fonds de la recherche en santé du Québec (FRSQ). Cette bourse lui permettra de se pencher sur les problèmes de conduite automobile des gens atteints de démence.

Actuellement, il n'existe pas de critères standardisés permettant d'identifier les personnes atteintes de démence qui sont des conducteurs non sécuritaires.

Les travaux d'Isabelle Gélinas ont pour but de bâtir une procédure d'évaluation qui pourra être utilisée par les intervenants de première ligne afin de reconnaître les personnes atteintes de démence de type Alzheimer qui sont à risque de démontrer des comportements de conduite automobile non sécuritaires.

Plusieurs personnes seront évaluées à l'aide de tests cognitifs, perceptuels et fonctionnels. La valeur de ces tests sera déterminée à l'aide d'analyses statistiques.

Par la suite, des analyses seront effectuées pour trouver la combinaison de tests qui prédira le mieux un comportement qui ne serait pas sécuritaire sur la route. ■

## Signé Francine Ferland

FRANCINE FERLAND, membre de l'Ordre, est l'auteure d'un livre intitulé *Au-delà de la déficience physique ou intellectuelle : Un enfant à découvrir*, qui vient de paraître dans la collection Parents, aux Éditions de l'Hôpital Sainte-Justine. Cet ouvrage se veut un outil s'adressant aux parents et aux intervenants qui côtoient un enfant qui présente une déficience physique ou sensorielle. « Cet enfant est avant tout un enfant, soutient M<sup>me</sup> Ferland, et ses parents sont d'abord des parents. Comment ne pas perdre de vue cette réalité? Comment découvrir le plaisir avec cet enfant? Comment ne pas laisser la déficience prendre toute la place? » Voilà quelques-unes des questions auxquelles répond ce livre tout en exposant des suggestions simples, facilement applicables au quotidien. ■

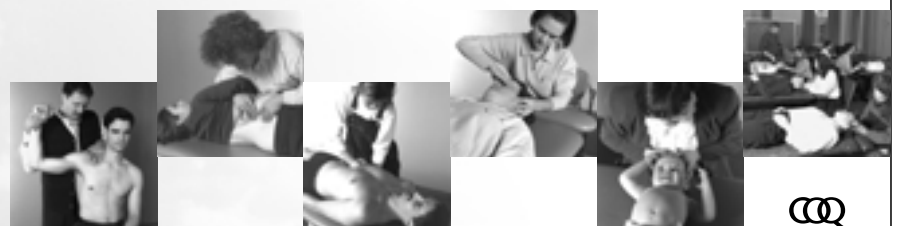


## Centre ostéopathique du Québec

*Le Centre ostéopathique du Québec est le collège par excellence offrant une formation complète en ostéopathie, reconnue par le Registre des ostéopathes du Québec. Le programme d'enseignement du C.O.Q., sans cesse amélioré et mis à jour, vise à la formation de cliniciens prudents, compétents, efficaces et maîtres de leur savoir.*

### Formation d'excellence en ostéopathie

Le programme entier comprend 1 200 heures. Chaque année d'étude comporte six séminaires de quatre jours chacun, ainsi qu'une journée clinique. Afin d'assurer l'homogénéité des groupes, le C.O.Q. exige comme préalable à l'inscription l'obtention d'un baccalauréat en Sciences de la santé, en accord avec les critères du R.O.Q. Si vous désirez de plus amples informations, téléphonez au (514) 384-1271. Visitez également notre site internet au [www.coq.org](http://www.coq.org).



### Prenez note

Le Centre ostéopathique du Québec tiendra des soirées d'information, de 19 h à 22 h, aux dates suivantes :

#### À Montréal

Le jeudi 31 mai 2001  
et le lundi 27 août 2001  
dans la salle 105  
du Centre St-Pierre,  
1212, rue Panet.

#### À Québec

Rencontre sur demande

## L'Ordre travaille pour vous

# Le rapport de la Commission Clair : peu de place à la réadaptation

LE RAPPORT de la Commission d'étude sur les services de santé et les services sociaux, mieux connue sous le nom de Commission Clair, a été remis à l'ex-ministre de la Santé et des Services sociaux, Pauline Marois, le 17 janvier dernier.

Ce rapport comporte 36 recommandations et 59 propositions sur les quatre volets suivants :

- l'organisation des services ;
- le financement public ;
- la gouvernance du système ;
- les ressources humaines.

Tel qu'annoncé dans le numéro de décembre 2000 d'*Ergothérapie Express*, Françoise Rollin, présidente et Louise Tremblay, responsable des services professionnels, avaient présenté, au nom de l'Ordre, un mémoire dans le cadre des travaux de cette commission le 12 octobre dernier, à Québec.

À la lecture du rapport, l'Ordre n'a pu que constater que celui-ci était passablement silencieux en ce qui concerne la réadaptation en général. En effet, la réadaptation, de même que l'ergothérapie, n'occupe pas la place qui lui revient dans les recommandations émises.

### Quelques omissions

Par exemple, le rapport ne fait pas écho à la recommandation de l'Ordre visant l'adoption d'une réelle politique de la réadaptation, devant se traduire par un plan d'action respectant l'équité et l'accessibilité intra et inter-régionale. On ne trouve pas dans le rapport de recommandations quant à l'élaboration d'orientations ministérielles en cette matière. Enfin, autre souhait de l'Ordre passé sous

silence par la Commission, la recommandation visant l'intégration des diverses sources de financement pour les aides techniques en réadaptation et l'uniformisation des critères d'éligibilité et des procédures pour les obtenir.

La réaction de l'Ordre est partagée par divers autres organismes impliqués dans la réadaptation. C'est le cas de l'Association des établissements de réadaptation en déficience physique du Québec (AERDPQ). Son président, Denis Carbonneau, s'est dit très déçu de n'y trouver « aucune proposition ou recommandation concernant la déficience physique au Québec ».

La présidente de l'Ordre, Françoise Rollin, a rencontré Michel Clair afin d'obtenir des explications quant à la relative absence de la réadaptation dans le rapport de sa commission. Ce que M. Clair a justifié en expliquant que malgré tous ses efforts, la Commission avait manqué de temps pour se pencher plus avant sur la question de la réadaptation. Il a toutefois insisté pour rappeler l'une des recommandations du rapport, à savoir : Que des réseaux de services intégrés soient créés, notamment pour des clientèle spécifiques comme :

- les personnes âgées en perte d'autonomie ;
- les personnes avec des problèmes majeurs de santé mentale ;
- les personnes avec des maladies complexes, souvent de nature chronique.

### Des solutions à envisager

Certaines propositions du rapport Clair ouvrent tout de même la porte à une action bénéfique pour la réadaptation, à la condi-

tion qu'on y apporte certaines modifications pour en étendre la portée. Par exemple, la Commission propose la création d'un régime d'assurance contre la perte d'autonomie sur une base de capitation. Un tel fonds prévu pour les pertes d'autonomie de longue durée et orienté vers le support à domicile et les services d'hébergement devrait également s'appliquer aux personnes en besoin de réadaptation, sans égard à la cause de leur perte d'autonomie.

C'est ce dont ont discuté récemment Françoise Rollin et Norbert Rodrigue, président-directeur général de l'Office des personnes handicapées du Québec (OPHQ). Ce dernier émet des réserves sur la nature des recommandations de la Commission quant à la création d'un nouveau régime d'assurance contre la perte d'autonomie. M. Rodrigue s'inquiète de voir apparaître de nouvelles iniquités dans l'accès aux services si le fonds n'est pas étendu à toute personne ayant des incapacités.

Au cours de cette discussion, M. Rodrigue et M<sup>me</sup> Rollin s'entendaient donc pour dire que ce nouveau régime d'assurance — appelé « caisse vieillesse » par plusieurs — devrait plutôt être vu comme une « caisse solidarité » embrassant tous les types d'incapacités, indépendamment de leur cause.

L'Ordre compte aborder le sujet auprès du nouveau ministre de la Santé et des Services sociaux, M. Rémy Trudel, afin qu'il puisse procéder à l'examen de cette recommandation avant de prendre une décision sur la proposition telle qu'énoncée dans le rapport de la Commission Clair. ■

## Avis de radiation provisoire

AVIS est par les présentes donné que le comité de discipline de l'Ordre des ergothérapeutes du Québec a ordonné, le 10 mai 2001, la radiation provisoire du tableau des membres de M. Serge Bernier (n° de membre 76-009), exerçant la profession d'ergothérapeute au 243, rue Dufferin, local 106-4, Sherbrooke (Québec) J1H 4M2, et ce, jusqu'à la signification de la décision finale sur la plainte portée contre lui à l'effet qu'il aurait notamment :

- contrevenu à l'article 59.1 du Code des professions en ayant fait des gestes abusifs à caractère sexuel à l'endroit d'une patiente avec laquelle il avait une relation professionnelle ;
- contrevenu à l'article 3.01.03 du Code de déontologie des ergothérapeutes du Québec en ayant exercé sa profession en dépit d'une condition de santé susceptible de compromettre la qualité de ses services.

L'ordonnance de radiation provisoire a été rendue le 10 mai 2001 dans le but de protéger le public.

Le présent avis est publié en vertu de l'article 133 du Code des professions. ■

Montréal, le 11 mai 2001

**Danielle Desnoyers**

Secrétaire du Comité de discipline  
Ordre des ergothérapeutes du Québec

## Lorsqu'il s'agit de la sécurité de vos clients ...

... l'avantage de connaître des partenaires d'expérience, fait toute la différence!

Van-Action et Ascenseurs Lumar/Concord Québec inc. vous offrent la possibilité d'adapter les véhicules ou résidences de vos clients, grâce à un éventail de produits de qualités, conçu tout spécialement pour eux.

Une équipe de conseillers expérimentés sont prêts à vous seconder dans vos évaluations. En plus des salles de consultation, une salle de montre est à votre entière disposition.



Van-Action - Le plus important centre d'adaptation de véhicules au Québec, reconnu par Transport Canada (J74).

Lumar/Concord - Distributeur exclusif des produits Concord pour la province de Québec, avec une gamme complète de plates-formes élévatrices pour utilisation résidentielle ou commerciale.

**VAN-ACTION**

4870, Courval, Ville St-Laurent  
(Québec) Canada H4T 1L1  
Tél.: (514) 342-5000 / Sans frais: 1 800 668-8705

Distributeur **RICON**



3401, rang Ste-Anne,  
St-Norbert (Québec)  
Canada J0K 3C0  
Tél.: (450) 889-2505  
1 877 611-2505

Concord Québec Inc.

R.B.Q. #8004-2609-67  
Catégorie systèmes transporteurs #4270

## ■ L'Ordre travaille pour vous ■

# Un groupe de travail sur la planification de la main-d'œuvre

LE FAIT est bien connu, le domaine de l'ergothérapie est aux prises avec une pénurie de main-d'œuvre depuis quelques années. Et ce n'est pas le seul domaine à connaître cette fâcheuse situation, car plusieurs professions du secteur de la santé sont dans la même position. Les changements importants opérés ces dernières années dans le réseau de la santé ont rendu difficile l'exercice d'ajustement entre la demande de main-d'œuvre qualifiée et celle disponible.

Afin de remédier à cette situation et de mieux développer notre capacité d'anticipation des besoins, le ministère de la Santé et des Services sociaux amorçait il y a quelques mois un processus de planification de la main-d'œuvre dans le secteur de la réadaptation physique.

### La composition du groupe

Au centre du processus se trouve la création d'un groupe de travail multidisciplinaire sous la responsabilité de Robert Tremblay, de la Direction générale des Politiques de main-d'œuvre au ministère de la Santé et des Services sociaux.

Les intervenants concernés participeront à cette démarche visant à préparer un plan d'action pour utiliser de façon optimale les ressources en place et pourvoir les établissements de santé d'un effectif adéquat chez les :

- audiologistes ;
- ergothérapeutes ;
- orthophonistes ;
- physiothérapeutes ;
- spécialistes en orientation et mobilité ;
- techniciens en éducation spécialisée ;
- techniciens en réadaptation physique.

Le groupe de travail se réunira dans le but d'établir un diagnostic autant quantitatif que qualitatif de la situation. Sur le plan quantitatif, on veut effectuer une projection des besoins de recrutement pour les 15 prochaines années. Du même coup, il faut — pour la même période — faire une projection précise des diplômés qui seront disponibles au fil des ans selon le système d'éducation en place actuellement. Naturellement, c'est en comparant les besoins de recrutement et le nombre de futurs diplômés qu'on pourra établir un diagnostic précis et utile. Si un déséquilibre significatif est appréhendé, il faudra valider, pour chacun des groupes de intervenants, les paramètres de projection retenus et élaborer un plan d'action pour remédier à la situation.

Le diagnostic qualitatif, quant à lui, vise à vérifier l'adéquation entre les compétences possédées et celles nécessaires pour exercer l'emploi. En cas d'inadéquation, une analyse détaillée des compétences sera entreprise en vue d'identifier les mesures correctives à appliquer dans le cadre d'un plan d'action.

Ce plan d'action sera élaboré selon les diagnostics qui auront été établis. Ensuite, il faudra déterminer les actions qui pourront permettre d'atteindre l'équilibre recherché. Celles-ci pourraient avoir des répercussions sur l'organisation du travail, ou bien mener à des mesures d'attraction ou de rétention, par exemple, si le déficit constaté concerne le nombre d'ergothérapeutes. Face à un déficit qualitatif, on devrait plutôt se pencher sur des mesures de développement des compétences (formation initiale, perfectionnement, etc.).

### L'Ordre réagit

C'est le sous-ministre de la Santé et des Services sociaux de l'époque, Pierre Roy, qui a transmis à l'Ordre des ergothérapeutes du Québec l'invitation à participer au groupe de travail, en novembre dernier. À la réception des documents annonçant la composition du groupe, l'Ordre, de concert avec l'Ordre des orthophonistes et audiologistes du Québec ainsi que l'Ordre professionnel des physiothérapeutes du Québec, a ressenti certaines inquiétudes quant à la diversité des nombreuses disciplines impliquées dans le processus. En effet, on considère que ces disciplines éprouvent des besoins en main-d'œuvre qui ne sont pas tous régis par les mêmes problématiques.

En tenant compte, de plus, du nombre et de la diversité des interlocuteurs prenant part à ces opérations de planification — ordres professionnels, ministères, employeurs, syndicats, régies régionales, etc. —, l'Ordre a évalué que l'exercice dans son ensemble allait bénéficier d'un ajustement des groupes de discussion plus restreint. L'Ordre a donc été cosignataire d'une lettre adressée au sous-ministre Roy, en compagnie d'ordres professionnels impliqués dans cette démarche, afin de lui proposer de subdiviser le groupe de travail en différents sous-groupes, qui seraient composés de professions partageant des situations plus similaires.

Le sous-ministre adjoint Gilles Gauthier a par la suite rencontré les représentants de ces ordres. Au terme de cette rencontre, il a été convenu que le groupe de travail pourrait éventuellement être scindé en quatre sous-groupes pour plusieurs étapes du travail. Cette orientation a été entérinée lors de la première réunion, le 15 mars dernier.

### Première rencontre

Le sous-groupe traitant d'ergothérapie s'est réuni au mois d'avril afin d'analyser la situation en profondeur. Parmi ce groupe se trouve Francine Ferland, professeure à l'Université de Montréal, à titre de représentante des programmes de formation en ergothérapie. Les intervenants présents ont pris connaissance d'un document produit par l'Association des hôpitaux du Québec, l'Association des CLSC et des CHSLD du Québec et l'Association des établissements de réadaptation en déficience physique du Québec. Ce document servira à sonder l'ensemble des employeurs qui sont membres de ces associations quant à leurs besoins au chapitre des professionnels de la réadaptation pour leurs établissements respectifs. L'Ordre, pour sa part, a déposé lors de cette rencontre de nombreuses statistiques concernant les milieux de pratique dans lesquels œuvrent ses membres, leurs objectifs d'intervention et certaines données concernant l'évolution de la profession.

Cette consultation s'achève présentement, et un rapport sera déposé lors de la prochaine rencontre. À la même occasion, l'Ordre va devoir présenter sa vision de l'avenir de la pratique de l'ergothérapie : sera-t-elle la même en 2015? Subira-t-elle des changements majeurs d'ici là?

Les recherches qui mèneront à ces prédictions sont basées sur une importante quantité de données traitant de l'état actuel de la main-d'œuvre en réadaptation, en plus de s'appuyer sur des projections statistiques multiples, le tout dans le but de faire la meilleure évaluation possible des besoins futurs de main-d'œuvre qualifiée.

Toute cette démarche de planification de la main-d'œuvre devrait se terminer d'ici une année.

Grâce à ce processus, l'Ordre souhaite que la planification stratégique de la main-d'œuvre se dirige dans la bonne direction en s'adaptant aux besoins que connaîtra l'ergothérapie au Québec d'ici 2015. On se souviendra qu'à la fin des années 1980 un exercice semblable avait permis de diminuer le contingentement dans les universités québécoises de manière significative. Vous êtes invités à consulter les prochaines parutions d'*Ergothérapie Express* pour suivre l'évolution de cet important dossier. ■

## SERVICE AUX MEMBRES

Une multitude d'avantages :

- Cellulaire, SCP & Téléavertisseur
- Club Auto : Achats de véhicules
- Hôtels
- Hypothèques
- Internet
- Journaux et magazines
- Location de voitures
- Optique & OPTIQUE LASER
- Sport
- Voyages



## CLUB DIVERTISSEMENT & LOISIRS

Tout un choix de spectacles!

- Billets « privilèges »
- Tarifs réduits
- Billets de dernière minute

Pour recevoir le bulletin gratuitement il est nécessaire d'avoir accès à une adresse de courrier électronique ou à un télécopieur.

INSCRIVEZ-VOUS À : [www.laprofessionnelle.ca](http://www.laprofessionnelle.ca)  
OU AU : ( 514 ) 861-2052 • 1 800 520-2052

ERGOTHÉRAPIE

**express**

Le bulletin de l'Ordre des ergothérapeutes du Québec

**Ordre des ergothérapeutes du Québec**  
2021, av. Union, bureau 920  
Montréal, Québec H3A 2S9  
Téléphone : (514) 844-5778 ou 1 800 265-5778  
Télécopieur : (514) 844-0478

Rédaction : Nathalie Genest, Guy Raymond, Françoise Rollin  
Graphisme : Mardigrafe inc.  
Tirage : 3000 exemplaires  
ISSN 1192-0246  
N° de convention 1787284 de la Poste-publications

**REMARQUES :**

- 1) Les opinions et points de vue émis n'engagent que les auteurs, et les articles non signés sont de la rédaction.
- 2) La reproduction des textes est autorisée avec mention de la source.
- 3) L'utilisation du masculin n'a d'autre but que d'alléger la lecture des textes.
- 4) La publication d'annonces publicitaires ne signifie pas l'approbation ou l'endossement par l'OEQ des produits et services annoncés.

## ■ L'Ordre travaille pour vous ■

# Dysphagie – rôle de l'ergothérapeute

Avec la collaboration d'une quinzaine d'ergothérapeutes, l'Ordre rendait public, en mars dernier, un document intitulé « Ergothérapie et intervention auprès des personnes présentant des troubles de l'alimentation ».

### Pourquoi cette réflexion ?

Dans le cadre des activités gouvernementales visant à revoir l'organisation et la prestation des services de santé et des services sociaux, tous les professionnels de la santé sont appelés à réfléchir sur leurs pratiques professionnelles. L'évolution rapide et constante des connaissances et des technologies dans le domaine de la santé a permis à tous ces professionnels de développer un large éventail de connaissances et d'habiletés et donc de raffiner leurs compétences générales et spécifiques.

Dans ce contexte, les ergothérapeutes sont appelés à préciser leur contribution auprès de diverses clientèles qui font face à des problèmes de plus en plus complexes de santé, à mesure que les technologies permettent de sauvegarder la vie, en assurant une qualité de vie optimale pour l'individu. Les personnes présentant des troubles de l'alimentation, dont la dysphagie, font partie de ces clientèles.

Le document de l'Ordre vise ainsi à faire reconnaître le rôle joué par les ergothérapeutes dans les interventions auprès des personnes présentant des troubles de l'alimen-

tation, de même qu'à proposer un cadre de pratique en ergothérapie. Il vise également à faire valoir la richesse de l'intervention interdisciplinaire auprès de cette clientèle.

Cependant, en raison de la complexité des problèmes, il convient ici d'insister sur le fait qu'aucun professionnel ne peut prétendre posséder à lui seul toutes les connaissances requises pour répondre aux besoins des individus aux prises avec des troubles comme la dysphagie. La complémentarité des compétences professionnelles est, et doit demeurer, une richesse.

### Intervention spécifique de l'ergothérapeute

Au Québec, l'ergothérapeute est un professionnel très actif au sein des équipes multidisciplinaires dans l'intervention auprès des personnes présentant des troubles de l'alimentation, tant sur le plan de l'évaluation et du diagnostic que du traitement.

Afin de maximiser la capacité de la personne présentant un trouble de l'alimentation à s'alimenter en termes de sécurité, d'efficacité et d'indépendance, l'intervention de l'ergothérapeute porte plus particulièrement sur l'évaluation, le développement, la réadaptation ou le maintien des habiletés nécessaires à l'alimentation ainsi que sur l'utilisation de moyens compensatoires. L'ergothérapeute cherche également à favoriser un environnement propice à l'alimentation afin d'assurer la continuité des soins requis.

### Reconnaissance de l'ergothérapeute

La reconnaissance de l'implication des ergothérapeutes auprès de la clientèle présentant des troubles de l'alimentation est établie depuis de nombreuses années, tant au Canada qu'aux États-Unis. Projets de recherche, publications dans les revues scientifiques, prises de position, pratiques professionnelles courantes, enseignement et formation professionnelle continue en font foi.

Les connaissances et les habiletés professionnelles que les ergothérapeutes ont acquises par la formation universitaire de base, l'expérience de travail, la formation professionnelle continue et les études supérieures de niveau universitaire leur permettent très certainement d'offrir des interventions de qualité aux personnes qui présentent des troubles de l'alimentation.

L'ergothérapeute est souvent le professionnel pivot dans les établissements de santé au Québec pour évaluer et traiter ce problème.

L'Ordre tient à remercier tous les ergothérapeutes qui ont rendu possible la réalisation de ce document, particulièrement les membres du groupe de travail.

Si vous êtes intéressés à obtenir une copie complète du document, veuillez vous adresser à France Guimond, à l'Ordre des ergothérapeutes du Québec. ■

# L'Ordre participe aux travaux de l'AÉTMIS

L'ORDRE a été invité à siéger au comité d'orientation de l'Agence d'évaluation des technologies et des modes d'intervention en santé (AÉTMIS).

Johanne Desrosiers, professeure agrégée à la Faculté de médecine de l'Université de Sherbrooke, a été nommée par le Bureau afin de représenter l'Ordre au sein de ce nouveau comité.

Il s'agit d'un comité consultatif dont le mandat est de contribuer au processus visant à donner la priorité à des projets de recherche de l'Agence et à faciliter la diffusion de ses produits (rapports, avis, etc.) auprès de ses partenaires.

Soulignons que l'Agence, créée en juin 2000, compte parmi ses mandats spécifiques l'évaluation des aides techniques pour les personnes handicapées.

Sous l'autorité du président-directeur général de l'Agence, Renaldo N. Battista, le comité se réunira deux fois par année.

Des représentants du ministère de la Recherche, de la Science et de la Technologie et du ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec siègent à ce comité. La composition du comité comprend également des représentants de la Conférence des régies régionales de la santé et des services sociaux du Québec, du Collège des médecins du Québec, de l'Association des hôpitaux du Québec, de l'Association des CLSC et des CHSLD du Québec, des Centres hospitaliers universitaires, de l'Office des personnes handicapées du Québec, de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec, de l'Ordre des ergothérapeutes du Québec de même que deux représentants du public et des Fonds de recherche en santé du Québec. Toutes les nominations sont effectives pour un mandat de deux ans. ■

## Diffusion du document « L'ergothérapie en milieu scolaire »

L'ORDRE a procédé à une importante diffusion de son document « L'ergothérapie en milieu scolaire » dans le but de faire connaître le rôle de l'ergothérapeute. En plus d'avoir été envoyé à de nombreux organismes et établissements des réseaux de la santé et de l'éducation, le document a été inclus en mai dernier dans les pochettes de documents des congressistes qui assis-

taient au congrès annuel de la Fédération des comités de parents de la province de Québec.

Plus de 1000 participants, principalement des parents très engagés dans leur milieu, ont ainsi pu se familiariser au rôle de l'ergothérapeute en milieu scolaire et à l'importance d'exploiter davantage sa contribution auprès des enfants du Québec. ■

# SAFECOOK<sup>MC</sup>

*Facile à installer, facile à utiliser!*



– Système fabriqué au Québec  
– Approbation CSA.

**SYSTÈME D'ARRÊT  
AUTOMATIQUE POUR  
CUISINIÈRE ÉLECTRIQUE**

- Problème de mémoire  
ou
- Perte d'autonomie  
ou
- Tempérament distrait  
**= Risque d'incendie**

Une personne dont vous avez la responsabilité présente un des symptômes mentionnés ci-dessus ?

**Cessez de vous inquiéter! SAFECOOK** limite les risques d'incendie de cuisine

Pour information : (418) 831-6612 ou 1 888 831-6612

## ■ Ressources express ■

# Mentors recherchés

LE PROGRAMME de cybermentorat Academos est à la recherche d'ergothérapeutes disposés à devenir mentors auprès d'étudiants de niveau secondaire ou collégial.

Ce programme prend forme via un site Internet où les étudiants peuvent communiquer avec des adultes provenant de divers milieux professionnels afin d'obtenir des conseils et des informations pratiques sur le monde du travail.

Ces échanges permettent à l'étudiant de préciser son choix professionnel et d'avoir une vision plus réaliste de la profession qu'il envisage d'exercer.

Si un rôle de mentor vous intéresse, visitez le site Academos pour des renseignements additionnels : [www.academos.qc.ca](http://www.academos.qc.ca). ■

## ■ Ressources express ■

DOSSIER SUR LE REMBOURSEMENT DES SERVICES D'ERGOTHÉRAPIE PAR LES COMPAGNIES D'ASSURANCES

# Nous avons besoin de votre aide!

**T**EL que mentionné dans un article d'*Ergothérapie Express* de décembre dernier, Claude Bougie, président par intérim de l'Association québécoise des ergothérapeutes en pratique privée, nous informait qu'un groupe responsable du dossier de l'assurance au sein de l'Association faisait des démarches afin de sensibiliser les diverses centrales syndicales du Québec au besoin d'inclure le remboursement des services dispensés par les ergothérapeutes dans leur contrat d'assurance collective. Ce groupe de travail poursuit son activité. Il a cumulé certains outils (lettre de présentation de la profession, dépliant d'information, liste des personnes-ressources, etc.) utilisables auprès des principales centrales syndicales ainsi que leurs syndicats affiliés.

Compte tenu du nombre important d'organismes avec lesquels nous voulons communiquer, vous comprendrez la lourdeur de cette tâche pour les membres du groupe de travail, à eux seuls. C'est pourquoi nous sollicitons votre aide pour joindre les diverses instances syndicales ciblées. C'est une démarche qui nous touche tous en tant qu'ergothérapeutes désireux d'être davantage reconnus comme professionnels de la santé œuvrant dans le secteur privé. Pour plus de renseignements ou pour indiquer votre disponibilité, veuillez communiquer avec Diane Corbeil au (514) 865-0116 ou par courriel : corbeil\_diane@hotmail.com ■

Diane Corbeil (AQEPP)

# Dispenses accordées pour l'adhésion à l'ACE

**L**ORS de la réunion du Conseil des directeurs tenue à Ottawa en novembre 2000, l'Association canadienne des ergothérapeutes (ACE) a adopté d'importantes modifications concernant les critères d'adhésion. L'objectif de ce texte est de vous faire part de ces modifications qui représentent une occasion privilégiée de devenir membre individuel de l'ACE.

L'Association canadienne des programmes universitaires en ergothérapie (ACPUE) et certains ergothérapeutes ont demandé à l'ACE d'envisager des dispenses à l'examen d'attestation. Pour répondre à cette demande, le Conseil des directeurs de l'ACE a approuvé, en novembre dernier, une directive de dérogation à l'examen d'attestation. Ce faisant, le Comité d'adhésion peut maintenant accorder cette dérogation aux candidats qui occupent ou qui ont occupé un poste d'enseignant permanent ou non permanent au sein de programmes agréés de formation universitaire en ergothérapie. Des dérogations peuvent également être accordées aux ergothérapeutes qui occupent ou qui ont occupé un poste de superviseur de stage dans des milieux reconnus par l'ACE / l'ACPUE ou agréés par l'ACE ou l'Ordre des ergothérapeutes du Québec avant 1996. Est considéré comme superviseur de stage tout ergothérapeute qui reçoit en milieu clinique des étudiants inscrits dans l'un ou l'autre des programmes de formation en ergothérapie du Canada agréés par l'ACE. Toutefois, ces ergothérapeutes doivent être membres en règle de leur ordre professionnel et avoir au moins un an d'expérience en milieu clinique.

Toutes les personnes qui veulent se prévaloir de ces dérogations doivent compléter le formulaire de demande de l'ACE et fournir une preuve écrite de leur employeur actuel ou passé stipulant qu'elles ont effectivement occupé ces fonctions.

Cette politique est en vigueur dès maintenant. Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec M<sup>me</sup> Sue Dokuchie, coordonnatrice des services aux membres, au 1 800 434-2268, poste 226 ou courriel : sdokuchie@caot.ca.

Je vous invite aussi à consulter le site Internet de l'Association à l'adresse suivante : [www.caot.ca](http://www.caot.ca). Vous y trouverez de nombreux renseignements sur l'ACE de même que la liste des services offerts aux membres. N'hésitez pas à me contacter en regard de toute question concernant l'ACE.

En terminant, je vous invite à prendre note qu'à Saint-Jean (Nouveau-Brunswick), du 26 au 28 mai 2002, l'ACE tiendra son congrès annuel sous le thème « Croître à travers l'occupation ». L'appel de communication est maintenant lancé. Les soumissions doivent être reçues au plus tard le 1<sup>er</sup> août 2001. Vous pouvez obtenir dès maintenant des renseignements à ce sujet en composant le 1 800 434-2268 ou en consultant le site de l'ACE. ■

Pierre-Yves Therriault,  
Directeur du Québec, ACE

[pierre-yves.therriault@umontreal.ca](mailto:pierre-yves.therriault@umontreal.ca)  
Téléphone : (514) 343-6111 poste 1882



**Lire Ergothérapie Express,  
un choix gagnant.**

...  
**Le recycler aussi.**

## ■ En direct du gouvernement ■

# Orientations ministérielles – personnes âgées

**E**n mars dernier, alors ministre d'État à la Santé et aux Services sociaux, Pauline Marois rendait public un document intitulé « Orientations ministérielles sur les services offerts aux personnes âgées en perte d'autonomie ».

La publication de ce document constitue la première étape d'un processus qui favorisera, sur quelques années, la mise en œuvre de l'ensemble des mesures préconisées dans ces orientations, et ce, partout au Québec.

Les nouvelles orientations prévoient que les personnes âgées en perte d'autonomie et leurs proches obtiendront, sans difficulté et sans interruption, les services médicaux ou sociaux dont elles ont besoin. Pour se faire, les liens entre les ressources existantes seront renforcés. Également, il y aura intensification des activités de promotion et de prévention. ■

## Nouveau ministre responsable du système professionnel

**L**E 8 MARS dernier, Paul Bégin a été nommé ministre responsable de l'application des lois professionnelles, succédant ainsi à Linda Goupil.

M. Bégin a déjà occupé cette fonction de septembre 1994 à août 1997. Notamment, ce ministre a la responsabilité de superviser et d'encadrer tout le système professionnel québécois, au sein duquel l'Ordre remplit sa mission. ■

## La Sécurité

VÉLOX

## ■ Formation continue ■

### APPEL DE CONFÉRENCE

**THÈME** CROÎTRE À TRAVERS L'OCCUPATION  
 Organisme Association canadienne des ergothérapeutes (ACE)  
 Dates et lieu 26 au 28 mai 2002, Saint-Jean N.-B.  
 Date de tombée 1<sup>er</sup> août 2001  
 Renseignements Diane Watson, tél. : (613) 523-2268, 1 800 434-2268 p. 228  
 ou courriel : [conference@caot.ca](mailto:conference@caot.ca)

### APPEL DE CONFÉRENCE

**THÈME** TRAUMATISMES, SUICIDE ET VIOLENCE : CONSTRUIRE UN SAVOIR, DES POLITIQUES ET DES PRATIQUES POUR PROMOUVOIR UN MONDE EN SÉCURITÉ  
 Organisme 6<sup>e</sup> Conférence mondiale : Prévention et contrôle des traumatismes  
 Dates et lieu 12 au 15 mai 2002, Palais des congrès de Montréal  
 Date de tombée 15 septembre 2001  
 Renseignements COPLANOR Congrès inc., tél. : (514) 848-1133, 1 877 213-8368 ;  
 téléc. : (514) 288-6469 ; courriel : [trauma@coplanor.qc.ca](mailto:trauma@coplanor.qc.ca) ;  
 ou site Web : [www.trauma2002.com](http://www.trauma2002.com)

### FORMATION SUR LE WEB ; POST-GRADUATE MASTERS COURSE

**THÈME** COMMUNITY DEVELOPMENT FOR OCCUPATIONAL THERAPISTS  
 Dates et coût 10 septembre au 7 décembre 2001 683 \$  
 Organisme Dalhousie University, School of Occupational Therapy  
 Renseignements Pauline Weagle, tél. : (902) 494-6351 ; téléc. : (902) 494-1229 ;  
 ou courriel : [p.weagle@dal.ca](mailto:p.weagle@dal.ca)

### THÈME GLOBAL AGING — WORKING TOGETHER IN A CHANGING WORLD

Organisme 17<sup>e</sup> Congrès de l'Association internationale de gérontologie  
 Dates et lieu 1<sup>er</sup> au 6 juillet 2001, Vancouver  
 Renseignements Secrétariat du congrès, tél. : (604) 268-7972 ; téléc. : (604) 291-5066  
 ou courriel : [iag\\_congress@sfu.ca](mailto:iag_congress@sfu.ca)

### THÈME OT WORKS — HERE'S THE EVIDENCE!

Organisme OT Atlantic Conference  
 Dates et lieu 28 et 29 septembre 2001, île du Prince-Édouard  
 Renseignements Tél. : (902) 894-2062 ; téléc. : (902) 894-2490 ;  
 ou courriel : [nmbonar@ihis.org](mailto:nmbonar@ihis.org)

### THÈME D'HIER À DEMAIN : VIVRE AVEC UNE DÉFICIENCE VISUELLE

Organisme Institut Nazareth & Louis-Braille  
 Dates et lieu 4 et 5 octobre 2001, 7400, boulevard Saint-Laurent, Montréal  
 Coût 250 \$  
 Renseignements Francine Gingras, tél. : (450) 463-1710, 1 800 361-7063 poste 229 ;  
 téléc. : (450) 463-0243 ou courriel : [fgingras@inlb.qc.ca](mailto:fgingras@inlb.qc.ca)

### THÈME RÉADAPTATION NEUROLOGIQUE : ÉVALUATION ET TRAITEMENT DE L'HÉMIPARÉSIE ADULTE (cours de base) reconnu par IBITA et NDTA

Organisme Hôpital Villa Médica  
 Dates et lieu 7 au 26 octobre 2001, Montréal  
 Coût 2300 \$ incluant le matériel didactique  
 Responsable Michèle Gerber, instructrice senior BOBATH/BITA  
 Renseignements Dany Labourdette, tél. : (514) 288-8201 poste 4290 ;  
 ou téléc. : (514) 288-7076

### THÈME LES CHUTES CHEZ LES PERSONNES ÂGÉES, UNE QUESTION D'ÉQUILIBRE ?

Organisme Institut universitaire de gériatrie de Montréal  
 Date et lieu 12 octobre 2001, Hôtel Renaissance Montréal  
 Renseignements Suzanne Prévost, tél. : (514) 340-2800, poste 3139

### THÈME (Niveau 1) ORAL MOTOR ASSESSMENT AND INTERVENTION

Dates 17 au 19 octobre 2001

Coût 490 \$

### THÈME (Niveau 2) ORO-FACIAL DEEP TISSUE RELEASE (préalable : niveau 1)

Date 16 octobre 2001

Coût 225 \$

Organisme La Maison de l'enfance

Formatrice Debra Beckman, ms, ccc – slp.

Lieu 410, rue Lafleur, bureau 64, LaSalle

Renseignements Suzanne Couture, tél. : (514) 367-0597 ; ou téléc. : (514) 367-7004

**N. B. Ces formations sont données en anglais seulement**

### THÈME RÉADAPTATION DES PERSONNES ÂGÉES

Organisme 3<sup>e</sup> Congrès scientifique de l'Institut universitaire de gériatrie de Sherbrooke

Dates et lieu 18 au 20 octobre 2001, Centre des congrès (Hôtel Delta) Sherbrooke

Renseignements Krystyna Kouri, tél. : (819) 821-5122 ; téléc. : (819) 821-5202 ou  
 courriel : [kkouri.iugs@ssss.gouv.qc.ca](mailto:kkouri.iugs@ssss.gouv.qc.ca)

### THÈME POUR FAIRE FACE À LA MUSIQUE... ACCUEIL ET TRAITEMENT DES PERSONNES AYANT UNE DÉFICIENCE INTELLECTUELLE AU SEIN DU SYSTÈME JUDICIAIRE

Organismes Institut québécois de la déficience intellectuelle en collaboration avec le Curateur public du Québec

Dates et lieu 2 et 3 novembre 2001, Hôtel Radisson – Longueuil

Renseignements Tél. : (514) 725-2387 ; téléc. : (514) 725-2796 ou courriel :  
[aqisiqdi@total.net](mailto:aqisiqdi@total.net)

### THÈME EVALUATION AND TREATMENT OF ORAL FEEDING DISORDERS IN THE NICU & AFTER DISCHARGE

Organisme Hôpital des enfants de l'est de l'Ontario (HEEO)

Dates et lieu 16 et 17 novembre 2001, Travelodge Ottawa West

Formatrice Marjorie Meyer Palmer, orthophoniste

Coût 300 \$

Renseignements Service d'ergothérapie HEEO, tél. : (613) 737-2393 p. 2623  
 ou courriel : [scott@cheo.on.ca](mailto:scott@cheo.on.ca)

### THÈME 18TH INTERNATIONAL SEATING SYMPOSIUM

Organisme The University of British Columbia

Dates et lieu 7 au 9 mars 2002, Vancouver

Renseignements Tél. : (604) 822-0054 ; téléc. : (604) 822-4835 ; ou courriel :  
[interprof@cehs.ubc.ca](mailto:interprof@cehs.ubc.ca)

### THÈME ACTION FOR HEALTH IN A NEW MILLENNIUM

Organisme 13<sup>e</sup> Congrès de la fédération mondiale des ergothérapeutes

Dates et lieu 23 au 28 juin 2002, Stockholm, Suède

Renseignements Tél. : +46 8 466 24 40 ; téléc. : +46 8 466 24 42 ; ou courriel  
[wfot2002@akademikerhuset.se](mailto:wfot2002@akademikerhuset.se)



Bienvenue  
aux nouveaux(les)  
diplômé(es)

*Firme spécialisée dans le placement de professionnels de la réadaptation, SERESPRO, avec sa vaste gamme de services, saura répondre tant aux aspirations du (de la) professionnel(le) qu'aux besoins de l'établissement de santé : dépannage, remplacements à moyen ou long terme, placement permanent, temps partiel ou temps plein, nous saurons répondre à vos attentes!*

#### LES PROFESSIONNEL(LES) RECHERCHÉ(ES) :

Ergothérapeutes, physiothérapeutes, ostéopathes, thérapeutes en réadaptation, diététistes et autres professionnels.

#### LES ÉTABLISSEMENTS CLIENTS :

Cliniques privées et de psychiatrie, C.L.S.C., Hôpitaux, C.H.S.L.D., Centres de jour, Centres de réadaptation.

#### LES AVANTAGES POUR LE (LA) PROFESSIONNEL(LE) :

- Rémunération très avantageuse
- Horaires souples et flexibles
- Expériences variées
- Support à vos objectifs de carrière
- Service entièrement gratuit

#### LES AVANTAGES POUR L'EMPLOYEUR :

- Diminuer les coûts
- Économie de temps
- Polyvalence et flexibilité
- Assurer la continuité des soins
- Personnel qualifié et compétent

*Pour de plus amples informations, contactez-nous!*

#### SERESPRO

5601, Bélanger bureau 411, Montréal, Québec, H1T 1G3

Téléphone : (514) 256-5011 poste 273 ou 283

Télécopieur : (514) 251-7244